

Les logiques sociales des territoires de l'action publique : les associations de quartier animées par de jeunes Comoriens issus de l'immigration à Marseille

Spaces of public intervention and their social logics: Neighbourhood associations of young Comorian immigrants in Marseille

Thomas Gulian

Number 52, Fall 2004

Le territoire, instrument providentiel de l'État social

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/010594ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/010594ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (print)

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gulian, T. (2004). Les logiques sociales des territoires de l'action publique : les associations de quartier animées par de jeunes Comoriens issus de l'immigration à Marseille. *Lien social et Politiques*, (52), 107–118. <https://doi.org/10.7202/010594ar>

Article abstract

The neighbourhoods of northern Marseille have been constructed socially as a region “apart”, perceived as combining concentrations of poverty, social exclusion and ethnicity. They are included in the programmes of French urban policy that are place-based efforts to promote integration, aiming particularly to combat the emergence of new ethnic-based ties among immigrants. The Comorian immigrants living in these neighbourhoods also ground their social ties spatially, however, via reference to their shared ethnic origin. This overlay of the lived territories of immigrant groups and of urban policy accounts for the appearance of neighbourhood associations that employ Comorian young people as animateurs in their integration programmes, with some of the latter acting as representatives of their community to the municipal level.

Les logiques sociales des territoires de l'action publique: les associations de quartier animées par de jeunes Comoriens issus de l'immigration à Marseille

Thomas Gulian

La ville de Marseille questionne de manière aiguë l'enjeu de la fabrication de la solidarité sociale en milieu urbain. En effet, peuplée de plus de 800 000 habitants, elle est en proie à une crise économique dont les stigmates se lisent dans un taux de chômage nettement plus élevé que la moyenne nationale (INSEE-PACA, 2004)¹. Elle abrite une population issue de plus de 80 migrations différentes. Parfois qualifiée de «ville impossible» (Viard, 1995), la cité phocéenne semble donc relever un défi quotidien quant à la construction du «vivre ensemble» (Étienne, 2002: 62-63). Parmi les nombreux facteurs pouvant faciliter, à Marseille, la fabrication de ce «vivre ensemble», Étienne souligne l'importance de l'action des «médiateurs issus des groupes d'appartenance [...] qui investissent l'espace public au nom des intérêts spécifiques et désamorcent les conflits» (Étienne, 2002: 62).

Comment peut-on expliquer l'émergence de ces acteurs?

En suivant Cesari (1994) et Moore (2001), l'hypothèse défendue ici est qu'à Marseille, les politiques de la ville, conçues notamment pour lutter contre la formation de solidarités ethniques au sein des populations immigrées concentrées dans certains secteurs urbains marqués par l'exclusion (Gaudin, 1993: 82, et Donzelot, Mével et Wyvekens, 2003: 145), favorisent, paradoxalement, l'émergence d'acteurs affirmant dans l'espace public des appartenances et des intérêts particularistes. Cela s'explique par le fait que ces politiques ont été appropriées par les immigrés de multiples façons, dont certaines font référence à leur origine ethnique commune, parce que les territoires servant de supports aux politiques de la ville participent également à la construction des liens sociaux de ces populations².

Cette hypothèse sera testée à partir des résultats tirés d'une enquête par entretiens et observation participante menée de septembre 1999 à mai 2000³ sur la population issue de l'Archipel des Comores résidant dans deux cités des quartiers nord de Marseille. Ce choix s'explique parce que cette population est précaire et constitue, de ce fait, un révélateur des processus de fixation de la pauvreté dans les territoires visés par la politique de la ville, mais également parce que son immigration récente permet d'analyser les mécanismes de reconstruction du lien social en situation de migration.

La première partie de cet article évoque les processus de concentration des populations exclues de la société salariale (dont une forte proportion est d'origine immigrée) ayant pris place dans les quartiers nord de Marseille au cours des années 1970-1980 et qui ont contribué à construire socialement ces derniers comme des

Les logiques sociales des territoires de l'action publique : les associations de quartier animées par de jeunes Comoriens issus de l'immigration à Marseille

120

quartiers stigmatisés. Puisant dans le répertoire de la politique de la ville, la Ville de Marseille a fait de ces territoires des échelles pertinentes de l'action sociale. La seconde partie analyse comment, à partir du sentiment d'appartenance au quartier, les immigrés d'origine comorienne peuvent utiliser deux types de références distincts dans la reconstruction de leurs relations sociales : l'un fait référence à l'origine ethnique commune et l'autre à une lecture partagée de leur situation par rapport à la société comme habitants de territoires socialement stigmatisés. Enfin, la troisième partie illustre le fait que la conjonction des lectures territoriales de la politique de la ville et de ces deux modalités du sentiment d'appartenance au territoire se traduit par la création de deux types d'associations de quartier. Ces dernières constituent un support pour la professionnalisation de jeunes Comoriens. Ceux-ci acquièrent la capacité de jouer, auprès des institutions, sur une pluralité de registres de l'insertion qui font référence à la fois à leur situation au sein de la société d'accueil et à leur origine ethnique. Ce faisant, ils tentent de s'engager dans des stratégies de représentation de la population d'origine comorienne en direction des pouvoirs publics.

La territorialisation de l'action sociale : une réponse aux territoires de l'exclusion

Selon R. E. Park, une « région morale » se définit comme un secteur urbain « où s'exerce un code moral divergent » (Park, 1984 : 126). Les quartiers nord de Marseille sont aujourd'hui une « région morale » stigmatisée dont il convient d'analyser la construction sociale. À Marseille, en effet, la conjugaison de l'immigration, de la construction de logements sociaux et de la crise économique a mené à la concentration des populations pauvres et exclues, dont une forte proportion est d'origine immigrée, dans ses quartiers nord. Face à cette réalité, la Ville s'est inscrite dans les dispositifs des politiques de la ville qui font du territoire une logique pertinente de l'action sociale.

La construction sociale des « quartiers nord »

Selon Marcel Roncayolo, Marseille est marquée par une séparation et une hiérarchisation qui opposent quartiers sud et quartiers nord. Toutefois, « *l'opposition [nord-sud] déjà ancienne [...] se concrétise assurément à travers l'industrialisation* » (Roncayolo, 1996 : 468). En effet, dans la deuxième moitié du 19^e siècle, la construction du Port Nouveau a provoqué un déplacement de l'activité économique vers le nord, tandis que le sud devenait le lieu de résidence de la bourgeoisie. Par ailleurs, dans les années 1860, Marseille a été le terrain d'un certain nombre d'opérations immobilières, censées ramener les activités du négoce maritime et les populations bourgeoises vers le nord. Les échecs rencontrés par ces opérations ont eu pour effet d'accroître cette séparation. Selon Marcel

Roncayolo, ces échecs ne parviennent pas à gommer « *l'opposition entre ville bourgeoise (ou plus bourgeoise), faubourgs usiniers et ouvriers, banlieues devenues de plus en plus populaires par leur peuplement* » (Roncayolo, 1996 : 468). Ainsi, cette différenciation économique entre le nord industriel et le sud, siège des activités prestigieuses de négoce maritime, s'est doublée d'une différenciation sociale dans le peuplement.

Selon Jocelyne Cesari, ce « complexe industrialo-portuaire » étendu vers le nord s'est édifié sur la base d'une réserve de main-d'œuvre bon marché constituée par les différentes vagues d'immigration dont l'intégration à la ville s'est effectuée « par le regroupement et l'enracinement dans les lieux de travail et d'habitat, situés à la périphérie nord de la ville » (Cesari, 1994 : 68). À partir des années 1950, cette main-d'œuvre se composait également d'une proportion de Maghrébins et d'Africains, notamment des Comoriens, logés dans les îlots insalubres du centre-ville (Témime, 1991). Par ailleurs, Marseille, dès les années 1950, mais particulièrement dans les années 1970, a connu un fort mouvement de construction de logements sociaux (les « cités ») pour faire face à une crise du logement et résorber l'habitat insalubre, notamment en centre-ville (Roncayolo, 1990 : 261). Soixante mille de ces logements ont été construits dans les années 1970 et 59 % d'entre eux l'ont été dans les quartiers nord (Cesari, 1994 : 71). Ces grands ensembles urbains ont notamment servi à reloger une population d'ouvriers non qualifiés dont beaucoup étaient d'origine immigrée et qui occupaient autrefois les îlots insalubres du centre-ville. Ils furent bientôt rejoints par leurs familles à la

faveur de la politique migratoire de regroupement familial.

Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire ont montré que la composition des grands ensembles urbains (les « cités ») n'était pas uniforme et que ces derniers n'ont pas rempli le même rôle dans les trajectoires résidentielles des différentes classes sociales. S'ils ont constitué une étape pour les travailleurs les plus qualifiés, ils ont été le terme des trajectoires des ouvriers non qualifiés, ces derniers n'ayant pu acquérir, en raison de la crise économique, les capitaux nécessaires pour devenir propriétaires (Chamboredon et Lemaire, 1970).

La crise économique qu'a connue la cité phocéenne à partir des années 1970 a donc eu pour résultat de « fixer » la population d'ouvriers non qualifiés, dont une forte proportion est d'origine immigrée, dans les cités des quartiers nord. Les habitants des cités ont été constitués en « nouvelles classes dangereuses » (Cesari, 1994) et ces territoires ont été progressivement perçus, par le public, mais aussi par les pouvoirs publics, comme problématiques car abritant des populations exclues et d'origine immigrée (Donzelot, Mével et Wyvekens, 2003 : 25). En d'autres termes, ces territoires ont peu à peu été stigmatisés.

Les Comoriens sont représentatifs des processus de fixation de la pauvreté et des populations immigrées sur les territoires des quartiers nord de Marseille. À partir de 1975, la migration comorienne en direction de la France augmenta fortement, du fait de l'indépendance de l'Archipel en décembre 1974 et de la fermeture des destinations traditionnelles d'émigration des Comoriens dans l'océan Indien (Vivier, 1996 : 11). Elle prit le caractère d'une immigration fami-

liale et de masse, facilitée par les premiers arrivants (marins ou anciens militaires). On estime aujourd'hui, selon les sources associatives, que le nombre de Comoriens à Marseille se situe entre 30 000 et 40 000. Le changement dans la nature de l'immigration comorienne a par ailleurs modifié les trajectoires résidentielles. Alors que les premiers Comoriens, travailleurs célibataires et mobiles, habitaient, à l'instar des Maghrébins, dans les îlots insalubres du centre-ville, l'arrivée des familles a nécessité la recherche d'appartements plus grands, et les nouveaux venus se tournèrent vers les cités des quartiers nord (Rey, 1985 : 97).

Aujourd'hui, malgré les politiques de « rééquilibrage social » non officielles menées par les logeurs⁴, les Comoriens se retrouvent fortement concentrés dans les cités des quartiers nord. Dans les deux quartiers étudiés, selon les classifications des entreprises gérant les parcs de logements, les Comoriens représentent environ 20 % des habitants et constituent la deuxième population en termes de nombre de personnes, derrière les Maghrébins. Toutefois, les Comoriens résident, en moyenne, beaucoup plus longtemps que les autres populations dans les cités. Dans l'une des cités étudiées, par exemple, alors que le taux de roulement moyen est de deux ans et demi, il est d'environ six ans et demi pour les Comoriens⁵. Les trajectoires résidentielles de cette population sont donc, plus que celles d'autres groupes, confinées à ces cités. Cette concentration et cette rétention dans le parc dévalorisé du logement social s'expliquent par la structure socio-professionnelle de l'immigration comorienne en France. D'après l'analyse du recensement de 1990 effectuée par Géraldine Vivier, 54 %

des immigrés d'origine comorienne sont des actifs, dont la presque-totalité sont salariés. Parmi ces derniers, 50 % sont ouvriers et 20 % occupent des emplois précaires. La pauvreté de la population immigrée originaire des Comores explique qu'elle soit composée à 87 % de locataires, dont 51 % vit en HLM (Vivier, 1996).

L'action publique territorialisée

Parallèlement à la concentration des difficultés sociales dans certains secteurs urbains, les logiques de l'action publique, telles que les politiques de la ville, ont laissé une plus grande place à la définition et à la résolution des problèmes sociaux en termes territoriaux. Selon Donzelot, Mével et Wyvekens, la France a apporté une réponse essentiellement territoriale à la crise urbaine, qui matérialise la « nouvelle question sociale ». En effet, suivant ces auteurs, la démarche française repose sur le « traitement des territoires qui font tache dans l'espace de la Nation parce qu'ils contreviennent au principe d'homogénéité qui doit régir celui-ci » (2003 : 144). Cette « politique de traitement des lieux » s'appuie sur deux principes : « une discrimination positive territoriale destinée à compenser les déficits dont [ces lieux] souffraient en matière de qualité des services et d'offre d'emploi, et [...] une prévention de la ségrégation urbaine par une politique volontariste de mixité sociale » (*ibid.*).

Cette réponse territoriale s'explique, selon Bruno Palier, par le passage d'un paradigme universaliste de l'assurance sociale à un paradigme de lutte contre l'exclusion plaçant le territoire au cœur du nouveau référentiel de l'action publique. Le territoire serait, dans l'esprit des décideurs publics, « l'espace occupé

Les logiques sociales des territoires de l'action publique : les associations de quartier animées par de jeunes Comoriens issus de l'immigration à Marseille

122

par des hommes qui nouent entre eux des relations sociales, culturelles, économiques et politiques, notamment dans le cadre d'un quartier. [...] Il s'agit aussi de repérer les réseaux existants pour en faire les acteurs du changement social» (Palier, 2002 : 291-292). Selon Jean-Pierre Gaudin, la notion de quartier est, dans ce contexte, «parée de toutes les séductions. Elle évoque les charmes du voisinage, l'agrégation spontanée des habitants» (1993 : 81). Toutefois, cette utilisation du territoire par la politique de la ville cherche, non pas à «appeler les habitants [des] quartiers à former des communautés mais bien plutôt [à] lutter contre "l'ethnisation des banlieues". L'enjeu n'est pas de faire vivre le quartier mais de le fonder dans la ville en tant que celle-ci va de pair avec un niveau de vie suffisant pour exclure le recours aux solidarités que produit la similitude des origines» (Donzelot, Mével et Wyvekens, 2003 : 145-146).

Cette territorialisation de l'action sociale s'inscrit par ailleurs dans le cadre de la politique de décentralisation initiée par la gauche à partir de 1982 et fait des autorités locales des acteurs de la mise en place de ces politiques. En 1981, sous le

gouvernement Mauroy, est créée une Commission nationale pour le développement social des quartiers, ainsi que les zones d'éducation prioritaire (ZEP). Le rapport Dubedout (*Ensemble, refaire la ville*, 1983) dresse un bilan de l'opération Habitat et vie sociale et énumère les priorités, parmi lesquelles le rééquilibrage de la composition sociale et le désenclavement des quartiers (DIV, 2002 : 4). En 1984, le décret 84-561 du 16 juin instaure un Comité interministériel pour les villes et, dans le cadre du IX^e Plan, entre 1984 et 1988, 148 conventions de Développement social des quartiers sont signées au sein des contrats de Plan État-région dans le but «d'éviter les phénomènes de ghetto et les explosions sociales qu'ils induisent» (DIV, 2002 : 5).

En 1988 sont lancées les politiques de Développement social urbain (DSU), où l'accent est mis sur la lutte contre l'exclusion dans l'espace urbain. Cela revient à travailler non seulement sur le quartier mais également sur ses rapports avec la ville. Le but est de traiter les secteurs urbains défaillants afin d'y «apporter les compensations propres à créer une équivalence entre ceux-ci et le reste de la ville» (Donzelot, Mével et Wyvekens, 2003 : 145). Les politiques de DSU instaurent, par ailleurs, de nouvelles modalités de partenariat entre l'État, les collectivités territoriales et les partenaires socio-économiques, notamment le secteur associatif (DIV, 2002 : 6). Dans un souci de rationalisation de multiples politiques morcelées, le DSU inaugure une véritable «politique de la ville». En 1989, la circulaire «Rocard» arrête les programmes d'action de la politique de la ville et affirme la pluralité des niveaux d'intervention (quartier, commune, agglomération) et des

dimensions (économie, social, culture, etc.). La territorialisation des programmes y est conçue comme un outil privilégié de l'action de l'État : cette circulaire appuie le développement, aux côtés des politiques sectorielles «classiques» (santé, social, etc.), de programmes en matière d'insertion conjuguant ces multiples dimensions à l'échelle d'un territoire, notamment le quartier (Cesari, 1994 : 153). La même année, sont mis en place les premiers contrats État-ville et est créé le Haut Conseil à l'intégration, institution ayant la charge de susciter la réflexion autour de la question de l'intégration des populations étrangères et d'origine étrangère. En 1996, le Pacte de relance pour la ville institue 750 zones urbaines sensibles (ZUS) dont 416 zones de redynamisation urbaine (ZRU) qui s'accompagnent de mécanismes d'exonération fiscale afin de stimuler le développement économique des zones les plus en difficulté (DIV, 2002). Par ailleurs, tout au long des années 1980 et 1990, les politiques de soutien au tiers secteur ont, dans un contexte de crise de l'État providence, constitué des dispositifs de professionnalisation pour le secteur associatif, qui devient un partenaire de l'État dans la mise en place des politiques publiques (Ullman, 1998).

À Marseille, la Ville s'est inscrite au cours des années 1980 dans les dispositifs de la politique de la ville en découpant l'espace urbain selon une logique empirique de «classement en DSU» de la plupart des cités d'HLM sur la base d'une connaissance précise du terrain et de la vie associative» (Donzelot, Mével et Wyvekens, 2003 : 206). Les deux cités étudiées, situées dans les 15^e et 16^e arrondissements de Marseille, font partie de ces secteurs DSU qui

disposent de crédits consacrés au financement associatif⁶. Elles s'inscrivent aujourd'hui dans de nombreux dispositifs territorialisés de l'action sociale. Elles sont incluses dans des zones d'éducation prioritaire (ZEP) ainsi que dans des zones de redynamisation urbaine, c'est-à-dire des zones urbaines sensibles confrontées à des difficultés aiguës.

Le territoire du quartier est donc conçu par les politiques de la ville comme un instrument pour lutter contre la formation de solidarités reposant sur la communauté d'origine au sein des populations immigrées. Or, ce territoire est également utilisé par ces populations pour construire leurs liens sociaux en faisant notamment appel à l'origine ethnique commune.

Les logiques sociales des territoires urbains

L'approche théorique retenue ici pose que les dynamiques urbaines structurent les processus de reconstruction des liens sociaux des populations en situation de migration. En effet, dès les années 1920, les chercheurs de l'École de Chicago, notamment R. E. Park, ont montré que les processus territoriaux ou sociaux urbains de la société d'accueil s'imposent aux immigrants (Hannerz, 1983: 43). Dans les années 1950, les travaux de l'École de Manchester, particulièrement l'analyse de la Danse du Kalela (1956) par J. Clyde Mitchell, ont mis en évidence que «les phénomènes ethniques urbains existent en eux-mêmes, et non comme des produits dérivés de l'ethnicité rurale» (Agier, 1999: 98). Parmi les catégories de la société d'accueil utilisées par les populations immigrées dans la reconstruction de leurs liens sociaux, le quartier occupe une place centrale.

Support des pratiques sociales, il est aussi une modalité d'inscription des réseaux de solidarité et un élément qui permet leur cohérence (Agier, 1996, 50 et ss) parce qu'il est lié à un sentiment d'appartenance pour les populations qui y vivent.

L'analyse des relations sociales repose ici sur l'utilisation de deux outils conceptuels: la «situation» et le «réseau», notions conceptualisées notamment par Clyde Mitchell. La situation consiste à «isoler intellectuellement un événement ou un ensemble d'événements afin d'en faciliter une analyse cohérente» (Agier, 1996: 45). La situation intègre deux dimensions: le cadre, c'est-à-dire les contraintes structurelles, et le «sens partagé» par les acteurs, qui permet la cohérence de la situation. Le «réseau» est défini par «un ensemble spécifique de liens, reliant un ensemble donné de personnes, tels que les caractéristiques de ces liens puissent être utilisées afin d'interpréter le comportement social des personnes concernées» (Clyde Mitchell, 1969: 2, traduction).

Dans les cités étudiées, les Comoriens sont impliqués dans plusieurs types de réseaux sociaux dont les membres partagent un sentiment d'appartenance au quartier. Les premiers sont des réseaux de solidarité dont la construction laisse encore une grande part aux références à l'origine comorienne commune. Dans les seconds, ce sentiment d'appartenance au quartier procure aux membres une perception partagée de leur situation dans la société. Ces deux modalités de construction du lien social en situation de migration s'expliquent par la diversité des parcours migratoires.

L'enquête⁷ dans les cités a permis de repérer de multiples réseaux de

solidarité comoriens. Au cours des situations où se renouent ces derniers, les relations de communalisation, c'est-à-dire «fondées sur le sentiment subjectif d'appartenir à la même communauté» (Weber, 1995a: 78), sont construites sur un sentiment d'appartenance au quartier ainsi que sur une base communautaire ethnique. Rappelons qu'on entend par «communautés ethniques», à la suite de Max Weber, «ces groupes qui nourrissent une croyance subjective à une communauté d'origine fondée sur des similitudes de l'habitus extérieur ou des mœurs — ou des deux — ou sur des souvenirs de la colonisation ou de la migration, de telle sorte que cette croyance devient importante pour la propagation de la communalisation, peu importe qu'une communauté de sang existe ou non objectivement» (Weber, 1995b: 130). On désignera donc par «ethniques», dans notre étude des cités, les réseaux dont la cohésion repose sur un sentiment d'appartenance au quartier et qui font appel à la croyance en l'origine comorienne commune. Ces derniers mettent en pratique, au cours des interactions caractérisant leur fonctionnement, des catégories que leurs membres se représentent comme liées à cette origine commune.

En premier lieu, dans les deux cités, les réseaux féminins comoriens de voisinage sont extrêmement denses. Leur contenu interactionnel est riche car il existe une multiplicité de sens à ces relations: l'amitié, l'assistance au quotidien et l'échange de services ainsi que la pratique religieuse commune.

En second lieu, les réseaux masculins sont beaucoup moins denses que les réseaux féminins, mais dans l'une des cités au moins, le réseau masculin gère une salle de prière fréquentée

Les logiques sociales des territoires de l'action publique : les associations de quartier animées par de jeunes Comoriens issus de l'immigration à Marseille

seulement par des Comoriens. Jocelyne Cesari a noté qu'il n'est pas rare, dans les cités qu'elle a étudiées, que les salles de prière soient liées à une pratique de l'Islam distincte suivant l'origine ethnique des habitants (Cesari, 1994 : 84). Au cours des situations où se renoue ce réseau, une hiérarchie sociale reposant sur certaines catégories issues des Comores est validée. Ainsi, aux Comores, surtout dans l'île de la Grande-Comore, le cursus social du Comorien est rythmé par le passage par un certain nombre d'étapes organisant un système de classes d'âge qui reposent sur l'ensemble appelé *anda na mila* («coutumes et traditions»). La plus importante de ces étapes est le «grand mariage», qui fait passer le Comorien du statut «d'enfant du village» (*Wanamdji*) à celui «d'homme accompli» (*Wandruwatima*) (Vivier, 1996, et Blanchy, 1994 et 1998).

Le troisième type de réseaux repéré dans les cités et dont le recrutement se fait sur la base de l'origine comorienne commune correspond à la catégorie des tontines. Il en existe plusieurs par quartier, selon les sommes investies. Les membres de ces réseaux sont tous d'origine comorienne et appartiennent tous aux quartiers. Bien que certains

jeunes Comoriens interrogés participant à ces réseaux n'en donnent qu'une définition minimale («ma relation se limite juste à l'argent»⁸), ces réseaux peuvent se transformer, selon d'autres, en véritables réseaux d'assistance économique en modulant l'ordre de perception de l'argent en fonction des événements qui peuvent toucher les membres. Il existe donc plusieurs types de réseaux comoriens de voisinage.

Comment se fabrique la cohésion de ces réseaux dans le territoire des quartiers ? Suivant J. Clyde Mitchell (Clyde Mitchell, 1996 [1956]), les sites privilégiés de production de la cohésion des réseaux sont les situations rituelles. On entend par rituel, selon Michel Agier, des situations qui «sont marquées par une mise à distance du quotidien réglée selon diverses formes liminaires [...]». Dans un espace délimité et approprié le temps d'un événement rituel, une rencontre est symbolisée entre des individus et un collectif, visible ou non» (Agier, 1999 : 94).

L'analyse de l'un des rituels observés dans une cité permet de montrer que, dans ces situations, la cohésion des réseaux se construit sur la base de la croyance en l'origine comorienne commune et du sentiment d'appartenance au quartier. Le rituel étudié ici a pris place lors du retour du pèlerinage à la Mecque d'un Comorien habitant dans l'un des quartiers étudiés. En son honneur, les membres de l'association gérant la salle de prière comorienne ont organisé une fête, à laquelle étaient invités tous les Comoriens du quartier, sous la forme d'un *maulida*, une évocation de la jeunesse du prophète. Lors de cette cérémonie, la hiérarchie du *anda na mila* issue des Comores s'exprimait au travers de la

disposition spatiale de l'assistance et de l'habillement. Les hommes étaient disposés par ordre d'âge décroissant, les *wandruwatima* occupant les places d'honneur. Les femmes de la cité étaient regroupées dans une autre partie de la salle dont le seuil était marqué par un rideau coulissant. Les catégories de la culture d'origine (séparation sexuelle de l'espace, hiérarchie du *anda na mila*) étaient donc considérées comme pertinentes lors de cette situation. Par ailleurs, la dimension de quartier était fortement présente. En effet, les seuls Comoriens invités à cette cérémonie étaient du quartier, excepté la famille du musulman ayant effectué le pèlerinage. Ce furent d'ailleurs les hommes du quartier qui se cotisèrent pour louer la salle polyvalente de la cité.

Notons encore que, lors de ces rituels, ce sont les espaces communs de sociabilité de la cité (la salle polyvalente du centre social), conçue par les politiques de la ville comme un territoire à rééquilibrer socialement, qui sont appropriés par les populations d'origine comorienne dans le but de construire ces réseaux sociaux ethniques.

Toutefois, d'autres immigrants originaires des Comores sont socialisés au sein de groupes de pairs d'adolescents dont le recrutement se fait sur la base de l'appartenance au quartier, mais au sein desquels la référence à l'origine ethnique ne constitue pas une catégorie validée dans les interactions. Ainsi, par exemple, alors que, pour la plupart, les parents prônent l'endogamie, il est fréquent d'observer des couples d'origines ethnico-nationales différentes parmi les individus ayant grandi dans les cités. Une analyse des parcours migratoires de ces individus⁹ montre

que ces derniers, à la différence des membres des réseaux ethniques, sont tous arrivés dans ces quartiers avant ou pendant l'adolescence, d'où l'importance de la socialisation au sein des groupes de pairs d'adolescents. Le facteur discriminant entre les deux modes de reconstruction du lien social en situation de migration ne repose donc pas sur l'âge (même si, pour la plupart, ceux qui ont passé leur adolescence dans les cités sont plus jeunes que les autres) mais sur le moment de l'arrivée en France par rapport au cycle de vie.

Dans ces groupes circule une «culture de quartier». Cette dernière est perceptible dans la création des groupes de rap rassemblant des jeunes appartenant à la même cité. Les entretiens menés avec des jeunes Comoriens ont en effet montré que l'attachement au quartier était manifeste, et surtout qu'il offrait une grille de lecture de leurs relations avec la société d'accueil. Évoquant sa jeunesse, l'un d'entre eux déclare : «Et si on nous disait : "ouais, vous, des quartiers nord, ça, ça, ça ou ça", nous, on était prêts à se battre pour notre quartier»¹⁰. Le quartier, parce qu'il s'agit d'un territoire stigmatisé, opère donc comme une catégorie permettant à ces jeunes d'origine comorienne de rendre compte de leur situation ressentie au sein de la société, et ce mieux que les catégories utilisées par les réseaux ethniques car encore trop liées à la société d'origine. Cela pourrait expliquer le fait que la plupart de ces jeunes émettent des critiques par rapport à ces catégories renvoyant à l'origine comorienne commune, parce que ces dernières ne leur semblent pas adéquates pour analyser et exprimer leurs perceptions quant à leur situation au sein de la société. Certaines de ces critiques se basent

sur une définition fondamentaliste de l'Islam (retour à la «pureté de l'Islam») dépouillée des éléments issus de la hiérarchie *anda na mila* et centrée autour de ce que Cesari appelle «le noyau dur» de l'Islam (Cesari, 1994 : 23). L'opposition des jeunes Comoriens au «grand mariage» est ainsi devenue emblématique (Hatoubou, 1996).

Ces deux modalités de reconstruction du lien social en situation de migration sont donc à la base de la cohésion de deux types de réseaux d'habitants des quartiers. Ces derniers vont donner lieu à la création d'associations de quartier perçues par les pouvoirs publics comme des acteurs de l'insertion des populations dans les territoires des politiques de la ville.

Du quartier à la ville : la professionnalisation des opérateurs de l'insertion

Le quartier, notamment par le biais des associations d'habitants, est donc un instrument de l'action publique dans le cadre des politiques de la ville. Mais il est également une catégorie pertinente à la base de la reconstruction des liens sociaux des populations d'origine comorienne. Cette congruence explique la création d'associations dirigées par de jeunes Comoriens et spécialisées dans l'insertion des populations des quartiers étudiés, définies à la fois par leur origine comorienne et par leur situation d'exclusion sociale. Sur la base de l'articulation de cette double dimension de l'insertion, ces acteurs s'engagent dans des stratégies de représentation de la population comorienne auprès de la Ville de Marseille.

Les associations de quartier

Deux types d'associations faisant référence aux quartiers ont été observés. Les premières explicitent une référence à l'origine ethnique partagée des membres et à leur insertion, en tant qu'individus partageant cette origine, dans la société d'accueil. Les secondes se sont peu à peu orientées autour d'une demande de reconnaissance sociale (et de moyens matériels) venant de jeunes appartenant aux quartiers et qui vivent leurs revendications sur la base d'une lecture de leur situation par rapport à la société dans son ensemble.

Dans chacun des deux quartiers a été observée la création par certains habitants originaires des Comores d'une association mêlant référence à l'origine ethnique et référence au quartier, double référence par ailleurs affichée dans les noms que se sont donnés ces structures. Ces dernières ont toutes deux orienté leur activité autour de la promotion de la culture comorienne et de l'insertion des populations comoriennes des quartiers respectifs. La première, créée à l'initiative des parents d'origine comorienne du quartier, ciblait les jeunes Comoriens de la cité au travers de la promotion des loisirs et de la culture comorienne afin de «favoriser leur insertion à la société d'accueil» selon son ancien président¹¹. La seconde s'orientait plus explicitement vers l'insertion dans le marché de l'emploi via la gestion d'un atelier de couture qui embauchait une dizaine de Comoriennes de la cité à temps partiel au moment de l'enquête. En outre, cette association bénéficiait de nombreux «contrats emploi-solidarité» (CES). Son président soutient que cette structure associative a «permis de maintenir le lien social dans la cité» et de fournir

Les logiques sociales des territoires de l'action publique : les associations de quartier animées par de jeunes Comoriens issus de l'immigration à Marseille

en même temps des moyens d'insertion par le travail. Bien que cette association ne s'adresse pas, par ses statuts, uniquement aux Comoriens de la cité, ses employés et ses dirigeants appartiennent tous à cette population. Dans les deux cités, ces associations sont dirigées par de jeunes Comoriens, professionnels de l'animation : dans l'une, l'employé du centre social et, dans l'autre, un étudiant préparant un diplôme d'État aux fonctions de l'animation.

Le second type d'association n'a pu être observé que dans l'une des cités. Plusieurs jeunes de la cité, Comoriens, Maghrébins et Antillais, fondent un groupe de rap au cours des années 1980. Ce groupe de rap, qui matérialise la « culture de quartier » développée par certains groupes de jeunes dans la cité, se formalise en 1991 au travers d'une association dont l'objectif est de développer le rap dans la cité. Des cours de *break dance* sont organisés, un local d'enregistrement est créé et l'association fédère peu à peu les nouveaux groupes de musique en émergence dans la cité. Cette association est dirigée par un Comorien d'une trentaine d'années, arrivé dans la cité à la fin des années 1980, lui-même membre du premier groupe de

rap qu'a connu le quartier. Il dispose d'un contrat « emploi-jeune »¹². Lors de l'assassinat d'Ibrahim Ali, jeune Comorien de la cité, par des militants du Front national, en 1995, l'action du président de l'association permet de canaliser la révolte des jeunes du quartier. À partir de ce moment, selon ce dernier, l'association va s'orienter autour de l'insertion de ces jeunes en tant qu'individus vivant dans le quartier et exclus de la société (« C'est devenu une vraie lutte de reconnaissance de nos droits, de notre existence sur ce quartier, dans ce pays »¹³) et va recevoir des subventions de la Ville.

Ainsi, la congruence entre, d'une part, la territorialisation de l'action publique dans le cadre du Développement social urbain et, d'autre part, les deux types de construction des liens sociaux des populations d'origine comorienne dans les quartiers, a donné naissance à deux types d'associations. Alors que le premier type a pour but l'insertion des populations comoriennes dans la société d'accueil, le second affiche un objectif d'insertion des populations jeunes du quartier exclues de la société. Bien que ces associations soient différentes, elles sont toutes dirigées par de jeunes Comoriens dont certains sont professionnalisés au travers de contrats subventionnés par l'État (« emploi-jeune »). Cette professionnalisation a permis l'émergence d'un réseau de jeunes Comoriens qui se conçoivent comme des opérateurs de l'insertion de la population d'origine comorienne dans la société d'accueil.

De l'insertion à la représentation des Comoriens auprès de la Ville

Ces jeunes sont professionnalisés au sein du secteur associatif, qui, nous l'avons vu dans la première

partie de cet article, est conçu comme partenaire de l'État dans le cadre des politiques de lutte contre l'exclusion. Or, ces dernières ont été en partie décentralisées au niveau des villes sous l'impulsion des politiques de la ville. En suivant Cesari (1994), on peut dire que cela confère à ces jeunes une position d'acteurs intermédiaires entre la Ville et les populations immigrées. Or, les jeunes Comoriens ont la capacité de jouer sur un double registre de l'insertion, celui des populations exclues et celui de la population d'origine comorienne. Ils se présentent ainsi, auprès des institutions municipales, comme des opérateurs de l'insertion de ces deux types de populations. Cette double dimension explique la prise de contrôle par ces jeunes de l'institution cherchant à représenter les intérêts des Comoriens auprès de la Mairie.

En effet, certains de ces jeunes se retrouvent au milieu des années 1990 dans une association, la Fédération des Comoriens de Marseille (FECOM), créée au début des années 1990 dans le but de rassembler les associations comoriennes implantées dans cette ville. Constituée au départ principalement par des associations villageoises¹⁴ (Le Houérou, 1998 : 97), elle a vu un profond renouvellement de sa composition quand, après la mort d'Ibrahim Ali, en 1995, plusieurs associations, dont certaines issues des quartiers étudiés, ont pris le contrôle de son conseil d'administration. Il s'agissait, selon les mots de l'un des membres, de « réorienter les activités de la FECOM vers l'insertion à la société d'accueil » et d'acquiescer « plus de visibilité à Marseille »¹⁵ auprès des pouvoirs publics. De plus, la FECOM cherche à se positionner en intermédiaire entre les Comoriens de Marseille et la

Ville. L'une des stratégies a consisté à s'insérer dans la politique locale. En effet, un membre de la FECOM a été élu municipal socialiste.

Conclusion

Alors que Marseille a connu une concentration de la pauvreté, de l'exclusion et de l'ethnicité dans les cités des quartiers nord, la Ville s'est inscrite dans les dispositifs de la politique de la ville afin de répondre à cette nouvelle réalité. Ces dispositifs, en s'appuyant sur les associations d'habitants, conçoivent les territoires urbains, tels que les quartiers, comme des instruments pertinents de l'action sociale. Toutefois, les quartiers correspondent également à des territoires utilisés par les immigrés comoriens pour la construction de leurs liens sociaux. Ces derniers sont fondés sur le sentiment d'appartenance au quartier, qui peut être vécu sur deux modes : la croyance en l'origine ethnique commune ou, dans le cas de ceux qui sont arrivés dans ces quartiers avant l'adolescence, la référence à leur situation d'habitants de quartiers stigmatisés.

Cette congruence entre l'utilisation du territoire par les habitants d'origine comorienne et les pouvoirs publics a permis une certaine appropriation des politiques de la ville. Cette appropriation a conduit à la création d'associations de quartier ayant pour objectif l'insertion des populations se définissant sur la base de l'origine ethnique commune ou de leur situation sociale par rapport à la société du fait de l'appartenance à un quartier stigmatisé. Ces structures associatives ont professionnalisé quelques jeunes Comoriens qui combinent ces deux registres de l'insertion. Ils acquièrent ainsi la capacité de forger les instruments de leur reconnaissance et de leur représenta-

tion face aux institutions municipales. Les politiques de la ville, pourtant mises en place pour prévenir la formation de solidarités fondées sur l'ethnicité, en viennent donc à constituer, à Marseille, des supports institutionnels permettant l'émergence d'acteurs issus de l'immigration comorienne articulant dans l'espace public des revendications basées sur une référence à leur origine ethnique.

Thomas Gulian
Département de science politique et
Chaire de recherche du Canada en
citoyenneté et gouvernance
Université de Montréal

Notes

¹ Fin 2003, le taux de chômage s'élevait à 14,5 % à Marseille, contre environ 10 % pour la France entière. INSEE-PACA, *SUD INSEE Stats*, 184, mars 2004.

² Cesari (1994) et Moore (2001) ont montré que les politiques de la ville ont favorisé l'émergence et la professionnalisation d'une « sphère intermédiaire », composée de leaders du monde associatif issus des quartiers nord de Marseille et de travailleurs sociaux pour la plupart d'origine maghrébine, permettant une gestion de fait, par les pouvoirs publics, de l'ethnicité à Marseille. Au moyen d'une étude par observation participante de la population comorienne à Marseille, population peu ou pas abordée dans les travaux précédemment cités et encore méconnue malgré des études récentes (voir Dirèche-Slimani et Le Houérou, 2002), notre travail rend compte plus particulièrement des processus d'appropriation des politiques de la ville par les immigrés d'origine comorienne à partir des différents types de reconstruction de leurs liens sociaux liés au territoire du quartier.

³ Ce travail est tiré de mon mémoire de DEA : Thomas Gulian, *Étude de l'identité comorienne à Marseille : territoires*

et réseaux, mémoire de DEA de l'École des hautes études en sciences sociales, sous la direction de Michel Agier, Marseille, 2000.

⁴ Les entreprises de logements sociaux utilisent les critères ethniques des populations afin de prévenir leur concentration trop forte dans les cités pour maintenir une « image acceptable » auprès de classes plus aisées.

⁵ Chiffres tirés d'un rapport confidentiel faisant l'état de la population comorienne dans l'une des cités et, pour l'autre, d'un entretien avec un responsable de l'entreprise gérant le parc de logements sociaux.

⁶ Ces crédits sont répartis au travers de thèmes tels que « culture », « solidarité et lutte contre les exclusions, citoyenneté et participation des habitants » ou encore « emploi et développement par l'économie ». Pour être admissibles, les associations doivent s'ajuster à ces priorités (Donzelot, Mével et Wivekens, 2003 : 210).

⁷ L'enquête, combinant observation participante et plusieurs dizaines d'entretiens ethnographiques ou plus informatifs, repose sur une insertion de longue durée au sein de la population comorienne à partir des relations que j'ai pu nouer avec des « interlocuteurs privilégiés », légitimant ma présence et donnant un sens à ce que j'observais.

⁸ Entretien avec J..., président de l'association fédérant les groupes de rap, membre de la FECOM, 31/01/2000.

⁹ À partir d'entretiens menés avec de jeunes Comoriens des quartiers étudiés ou membres de la FECOM.

¹⁰ Entretien avec S..., écrivain, président d'une association rattachée à la FECOM, et membre du conseil d'administration de cette dernière, 12/04/2000.

¹¹ Entretien avec H..., jeune d'origine comorienne employé du centre social de la cité, 08/03/2000.

¹² Ce dispositif, aujourd'hui supprimé, permettait à une association de disposer d'un financement étatique pour créer un emploi en vue de répondre à un besoin

Les logiques sociales des territoires de l'action publique : les associations de quartier animées par de jeunes Comoriens issus de l'immigration à Marseille

128

émergent non encore satisfait dans le secteur marchand.

- ¹³ Entretien avec Jackson, président de l'association fédérant les groupes de rap, membre de la FECOM, 31/01/2000.
- ¹⁴ Ces associations regroupent des collectifs définis par l'appartenance à un village spécifique aux Comores.
- ¹⁵ Entretien avec K..., membre de la FECOM, 20/07/99.

Bibliographie

AGIER, Michel. 1999. *L'invention de la ville. Banlieues, Townships, Invasiones et Favela*. Paris, Éditions des archives contemporaines.

AGIER, Michel. 1996. «Les savoirs urbains de l'anthropologue», *Enquête*, 4: 35-58.

BLANCHY, Sophie. 1994. «Le partage des bœufs dans le mariage coutumier de la Grande Comore», *Le Journal des africanistes*, 66, 1: 168-202.

BLANCHY, Sophie. 1998. «Le châle ou le foulard. Itinéraires religieux et identitaires de deux femmes comoriennes», *Le Journal des africanistes*, 68, 1: 153-206.

CÉSARI, Jocelyne. 1994. *Être musulman en France. Associations, militants et mosquées*. Paris et Aix-en-Provence, Karthala et IREMAM.

CHAMBOREDON, Jean-Claude, et Madeleine LEMAIRE. 1970. «Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement», *Revue française de sociologie*, XI: 3-33.

CLYDE-MITCHELL, J. 1969. «Introduction», dans J. CLYDE-MITCHELL, éd. *Social Networks in Urban Situation. Analyses of Personal Relationships in Central African Towns*. Manchester, Manchester University Press: 2-50.

CLYDE-MITCHELL, J. 1996 [1956]. «La Danse du Kalela» (traduit par Michel AGIER et Stéphane NAHRAT), *Enquête*, 4: 213-243.

FRANCE, DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À LA VILLE (DIV). Avril 2002. *Les politiques de la ville depuis 1977. Chronologie des dispositifs*. <http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/dochisto.pdf>.

DIRÈCHE-SLIMANI, Karima, et Fabienne LE HOUEROU. 2002. *Les Comoriens à Marseille. D'une mémoire à l'autre*. Paris, Autrement.

DONZELOT, Jacques, Catherine MÉVEL et Anne WYVEKENS. 2003. *Faire société. La Politique de la ville aux États-Unis et en France*. Paris, Seuil.

ÉTIENNE, Bruno. 2002. «Les fondements du politique en Méditerranée», *La Pensée de Midi*, 7: 50-63.

GAUDIN, Jean-Pierre. 1993. *Les nouvelles politiques urbaines*. Paris, Presses universitaires de France.

GULIAN, Thomas. 2000. *Étude de l'identité comorienne à Marseille : territoires et réseaux*. Marseille, École des hautes études en sciences sociales, mémoire de DEA, sous la direction de Michel Agier.

HANNERTZ, Ulf. 1983. *Explorer la ville*. Paris, Minuit.

HATOUBOU, Salim. 1996. *Le Sang de l'obéissance*. Paris, l'Harmattan.

INSEE-PACA. 2004. *SUD INSEE Stats*, 184, mars.

LE HOUÉROU, Fabienne. 1998. «La FECOM et les associations comoriennes de Marseille», *Hommes et migrations*, 1215, septembre-octobre: 97-100.

MOORE, Damian. 2001. *Ethnicité et Politique de la ville en France et en Grande-Bretagne*. Paris, L'Harmattan, Sécurité et société.

PALIER, Bruno. 2002. *Gouverner la sécurité sociale*. Paris, Presses universitaires de France.

REY, Véronique. 1985. *Étude d'une communauté ethnique. Les Comoriens dans un quartier marseillais, le Panier*. Aix-en-Provence, Faculté d'ethnologie, mémoire de maîtrise.

RONCAYOLO, Marcel. 1990. *L'imaginaire de Marseille. Port, ville, pôle*. Marseille, édition de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille.

RONCAYOLO, Marcel. 1996. *Les grammes d'une ville. Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*. Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

TÉMIME, Émile. 1991. *Migrations. Histoire des migrations à Marseille*. Aix-en-Provence, Édisud, tome 4.

ULLMAN, Claire F. 1998. *The Welfare State's Other Crisis: Explaining the New Partnership between Nonprofit Organizations and the State in France*. Bloomington, Indiana University Press.

VIARD, Jean. 1995. *Marseille, une ville impossible*. Paris, Payot.

VIVIER, Géraldine. 1996. «Les migrations comoriennes en France. Histoire de migrations coutumières», *Dossier du CEPED*, 35: 5-36.

WEBER, Max. 1995a [1914]. *Économie et Société. Les catégories fondamentales de la sociologie*. Paris, Pocket.

WEBER, Max. 1995b [1914]. *Économie et Société. Organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*. Paris, Pocket.